

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE EN APPLICATION
DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 15 septembre 2022 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un contrat entre la ville et AIR2JEUX pour la location d'un circuit rider 5 karts à pédale le 03/09/2022 (943,30 €)
2.	Un avenant au contrat entre la ville et Pierre CANVILLE ayant pour objet la modification du taux de TVA et concernant la réalisation du magazine <i>LE MAG'</i> et <i>LE MAG+</i> . Le taux de TVA pour cette prestation est de 10 %. Le contrat a pris effet le 03/01/2022 jusqu'au 31/12/2022
3.	Un contrat entre la ville et Juliette BONNEL pour la prestation d'un concert dans le cadre des Estivales le 27/08/2022 à 18h au parc Pinel (300 €).
4.	Un contrat entre la ville et Philippe SOULAS pour l'acquisition par la ville de 3 œuvres : - "Il ne faut pas prendre au sérieux les gens qui ne rient jamais" ; dessin à la plume - "N'a de conviction que celui qui n'a rien approfondi" ; dessin à la plume - "Celui qui veut être heureux change peu de place et en tient peu" ; dessin à la plume Montant total des 3 œuvres (900 €)
5.	Un contrat entre la ville et Christiane MELIN pour l'acquisition par la ville de 6 œuvres : - "Marché mexicain de Patzcuaro" ; lithographie originale (180 €) - "Nu" ; lithographie originale (180 €) - "Bicentenaire du journal Le Monde" ; lithographie originale (180 €) - "Les coquelicots" ; lithographie originale (180 €) - "Rue du faubourg du Temple à Paris" ; reproduction lithographique (120 €) - "Aristide Bruand dans son cabaret" ; affiche lithographique (100 €) Montant total des œuvres (940 €)
6.	Demande de subvention pour la rénovation énergétique de la cité sportive (6 000 000 € HT) auprès de l'Agence Nationale du Sport - Décision n° 2022-018 du 25/08/2022
7.	Demande de subvention pour la requalification de la galerie commerciale Grand Sud au titre du programme FIMACS « Centre-ville vivants » (500 000 € HT) auprès de la Métropole Grand Paris - Décision n° 2022-019 du 25/08/2022
8.	Demande de subvention auprès de la Préfecture du Val-de-Marne pour la rénovation énergétique du gymnase Jacques DUCASSE (499 999 € HT) - Décision n° 2022-020 du 30/08/2022
9.	Demande de subvention auprès de la Préfecture du Val-de-Marne pour la rénovation énergétique du COSEC Vincent et Elisabeth PURKART (499 999 € HT) - Décision n° 2022-021 DU 30/08/2022
10.	Un contrat entre la ville et PLANTES POUR TOUS pour une grande vente de plantes à l'espace André Maigné les 8 janvier 2023, 26 mars 2023, 18 juin 2023, 10 septembre 2023 et 12 novembre 2023.
11.	Un contrat entre la ville et SARL ABRIFETE 75-94 pour la mise en place de 61 barnums, 110 tables dans le cadre du forum des associations le 03/09/2022 (10710 €)
12.	Un contrat entre la ville et la société Mehdi Fenardji pour la prestation à l'initiation au "Freestyle football et au street panna" les 9 et 20 juillet 2022 et les 24 et 27 août 2022 au city stade du parc Pinel et au city stade de la cité des Martinets (1320 €).
13.	Convention d'occupation à titre précaire entre la ville et l'association Dessine-Moi Mon répit pour l'occupation des locaux situés 12 rue Rossel 94270 Le Kremlin-Bicêtre (cadastre C124) - Décision n° 2022-022 du 08/09/2022
14.	Un contrat de prestations entre la ville et SARL IDS Animations - Location de diverses animations pour la Fête de la ville du 25/06/2022 (9840 €)

15.	Un contrat entre la ville et l'association 16 rue de Plaisance (Rennes) pour 3 représentations du spectacle "ma place à table" dans le cadre du dispositif "Art en Ville" le 14/12/2022 à 10h30, 15h et 18h30 au centre social Germaine Tillion (2 représentations pour les centres de loisirs et une tout public) (2399,91 €)
16.	Un contrat entre la ville et Solène DUMONTIER pour une prestation du ciné-concert "le classique c'est fantastique" le 02/10/2022 à 15h30 à l'auditorium Lounès Matoub (244 €).
17.	Un contrat entre la ville et l'association "Lez'art à l'écoute" pour la prestation d'un concert "le classique c'est fantastique" le 18/09/2022 à 18h à l'hôtel de ville (1500 €).
18.	Une convention entre la ville et l'EPT 12 pour la mise à disposition à titre payant de la piscine du Kremlin-Bicêtre pour la pratique de la natation des retraités et personnes âgées du 12/02/2022 au 02/07/2023
19.	Un contrat entre la ville et Olivier RABET pour une prestation de ciné-concert dans le cadre "le classique c'est fantastique" le 02/10/2022 à 15h à l'auditorium Lounès Matoub (244 €).
20.	Un contrat entre la ville et Sabine BALASSE pour une prestation de ciné-concert dans le cadre "le classique c'est fantastique" le 02/10/2022 à 15h30 à l'auditorium Lounès Matoub (244 €).
21.	Une convention tripartite entre la ville, l'association de gestion de l'espace culturel André Malraux et Florent MANELLI pour l'exposition de 15 œuvres issues de sa série "garçons sensibles" dans le cadre des journées portes ouvertes organisées du 16/09/2022 au 29/10/2022 à l'ECAM (500 €)
22.	Un contrat entre la ville et Les Yeux d'Artifice pour une représentation du spectacle pour enfants "les Histoires de Madame Rêve" le 19/10/2022 à 10h au ALSH S. Buisson (450€)
23.	Un contrat entre la ville et le Centre KAPLA pour une animation le 30/11/2022 de 10h à 16h30 au ALSH S. Buisson (710 €)
24.	Un contrat entre la ville et Maud ROUCHALEOU pour la prestation du ciné-concert "le classique c'est fantastique" le 02/10/2022 à 15h30 à l'auditorium Lounès Matoub (244 €).
25.	Un contrat entre la ville et l'association Voix et Spectacle pour un atelier vocal pour les adhérents du club Lacroix les jeudis de 15h à 17h de septembre 2022 à juin 2023 (sauf pendant les congés scolaires) (1100 €)
26.	Un contrat entre la ville et la Compagnie Oza pour le spectacle "un amour de fantôme" le 7/12/2022 à 15h15 au CLSH Mohamed Megrez (550 €)
27.	Un contrat entre la ville et EUROBACKLINE pour la location, l'installation et la désinstallation du matériel de diffusion de son dans le cadre du forum des associations le 03/09/2022 (2520 €)
28.	Un contrat entre la ville et Radeau Records pour la prestation d'un concert de 45 minutes dans le cadre du forum des associations le 03/09/2022 (600 €)
29.	Un contrat entre la ville et l'Agence N pour la représentation d'un spectacle de magie le 16/11/2022 à 15h au CLSH Benoît Malon (330 €)
30.	Un contrat entre la ville et TCHEKCHOUKA pour la représentation du spectacle "Puce-toi de là !" par Sylvie Mombo le 22/12/2022 à 14h30 à la médiathèque ECHO (800 €)
31.	Convention de passage et de mise à disposition temporaire et à titre gratuit d'une clé d'accès aux caves de la copropriété sise 49 rue Danton au Kremlin-Bicêtre en faveur de la commune – Décision n° 2022-025 du 25/10/2022
MP	Marché PA22-04 - Fourniture, plantation, entretien et arrosage d'arbres attribué à EDEN VERT – Montant maximum 116 000 € HT pour une durée totale de 4 ans – Notifié le 02/09/2022
MP	Marché 2022-01 - Produits d'entretien pour les locaux : <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1 : Accessoires attribué à BARTHOLUS - Lot 2 : Papier et sacs poubelles – déclaré sans suite pour motif d'intérêt général - Lot 3 : Produits spécifiques cuisines et offices (UPC-UDC) attribué à BARTHOLUS - Lot 4 : Produits d'entretien et de désinfection attribué à BARTHOLUS - Lot 5 : Produits et accessoires de prévention contre les maladies infectieuses attribué à SANOGIA Pour un montant maximum de 1 180 000 € HT de 4 ans – Notifié le 07/10/2022
MP	Marché PA22-09 – Acquisition et maintenance d'équipements numériques pour les écoles élémentaires de la ville attribué à ARATICE pour un montant de 140 000 € TTC Maximum – Notifié le 20/10/2022